

Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs

Auxerre, le 27 octobre 2018.

Mesdames, Messieurs,

Le Championnat Départemental par Équipes d'Hiver 2019 se décompose de la façon suivante :

. DAMES

Division 1	1 poule de 5	1 descente
Division 2	1 poule de 6	1 montée 2 descentes
Division 3	2 poules de 6	2 montées 2 descentes
Division 4	1 poule de 6 1 poule de 5	2 montées

A noter chez les Dames, que l'équipe de Coulanges sur Yonne joue le dimanche.

. MESSIEURS

Division Elite Départementale	1 poule de 6	2 descentes
Division 1	2 poules de 6	2 montées 2 descentes
Division 2	2 poules de 6	2 montées 2 descentes
Division 3	2 poules de 6	2 montées 2 descentes
Division 4	1 poule de 6 1 poule de 5	2 montées 3 descentes
Division 5	1 poule de 6 2 poules de 5	3 montées

. Des descentes, des maintiens ou des montées supplémentaires, seront appliquées pour le Championnat Départemental Hiver 2020, suivant les résultats et les réinscriptions d'équipes en 2020.

Dates de report : 15 et 16 décembre.

A noter que le championnat régional Séniors + par équipes est prioritaire, les équipes concernées sont donc autorisées à reporter leurs rencontres.

Pour éviter tout problème, merci de contacter au plus vite les capitaines des équipes adverses en cas de changement d'une des dates prévues afin de définir une date de report et la saisir dans la Gestion Sportive.

- **Rappels** : Pour toutes les divisions: 3 simples et 1 double.

Format des simples : sets de 6 jeux, règle de l'avantage, jeu décisif à 6 partout dans tous les sets.

Format du double : 2 sets de 6 jeux, point décisif, super tie-break en 10 points à la place du 3^e set.

Respectez le poids de l'équipe annoncé lors de l'inscription.

Plus besoin de présenter de certificat médical, la licence avec la mention « compétition autorisée » et une pièce d'identité suffisent.

Date limite de prise de licence : 9 novembre 2018

Les journées 1 à 4 se joueront sur la base du classement intermédiaire du 5 novembre 2018 et la dernière journée se jouera avec le classement intermédiaire du 3 décembre 2018.

- Les résultats devront être obligatoirement saisis dans la Gestion Sportive, le soir de la rencontre et cela pendant 48h. Les feuilles de matches ne sont plus à envoyer (sauf en cas de litige).

Pour les regroupements de clubs, il est maintenant possible de saisir la feuille de match dans la gestion sportive.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information relatif au championnat, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

Laurence COQUART : Tél : 06 73 39 75 01

Recevez, Mesdames, Messieurs les Présidents, nos sincères salutations sportives en vous souhaitant un bon championnat d'hiver 2019.

Laurence COQUART
Déléguée à la Commission
des Épreuves par Équipes